

Etude menée par l'Office de la politique familiale et de l'égalité

Les filles ont tendance à limiter leur horizon professionnel

"L'Horizon limité des filles...", tel est le titre de l'étude menée par l'Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) auprès de 500 jeunes Neuchâteloises et Neuchâtelois dans le cadre de la dernière édition du salon Capa'cité en 2008. Et les résultats montrent que les filles ont tendance à limiter leur horizon professionnel.

Les filles sont encore une écrasante majorité à choisir une profession dans le domaine de la santé, du soin aux autres, dans le social, l'éducation ou le secrétariat. Les domaines techniques et industriels sont peu explorés, de même que le secteur de la construction ou de l'informatique. Le constat n'est pas tout à fait inverse pour les garçons, qui s'aventurent plus volontiers dans des métiers dits "féminins".

Ces constats émanent d'une étude intitulée "L'Horizon limité des filles", réalisée par l'OPFE auprès de 500 jeunes Neuchâteloises et Neuchâtelois en 2008 dans le cadre du salon Capa'cité.

L'étude a également cherché à savoir comment les jeunes établissent leur choix, quels étaient les critères pris en compte, quelles discussions ils avaient menées avec leurs parents et comment ils se projetaient dans l'avenir.

Omniprésence du modèle "travail à temps partiel"

Si l'on sait que les filles font leur choix professionnel dans une palette de métiers beaucoup plus limitée que les garçons- phénomène confirmé par l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui ne voit guère d'évolution depuis 1990 -, l'omniprésence du modèle "travail à temps partiel" est vérifiée pour la première fois. Les filles intègrent en effet dès l'âge de 13 à 15 ans le fait que la vie de famille entrera en conflit avec le projet professionnel; dès lors, elles envisagent d'emblée de répondre à l'exigence de concilier famille et travail rémunéré par une activité à temps partiel.

De même que les garçons ont clairement intégré le fait qu'ils seront les principaux pourvoyeurs de la famille, même s'ils sont relativement nombreux (en comparaison avec la réalité) à imaginer travailler à temps partiel s'ils deviennent pères. Mais le temps partiel revient pour eux à une occupation à 80%, alors que les filles plébiscitent plutôt une activité à 50%.

Quant à l'option pour les filles de cesser toute activité professionnelle au moment de la naissance d'un enfant, elle paraît être devenue totalement désuète.

L'étude permet également de vérifier la constance de la reproduction sociale. Même si les jeunes sont globalement mieux formés que leurs parents, leur réussite scolaire reste le reflet du niveau social de leurs parents.

- **Retrouvez l'étude "L'Horizon limité des filles..." sur le site Internet de l'OFPE, à l'adresse www.ne.ch/opfe**

Pour de plus amples renseignements :

Nicole Baur, cheffe de l'Office de la politique familiale et de l'égalité, tél. 079 735 02 15.

Neuchâtel, le 9 septembre 2010